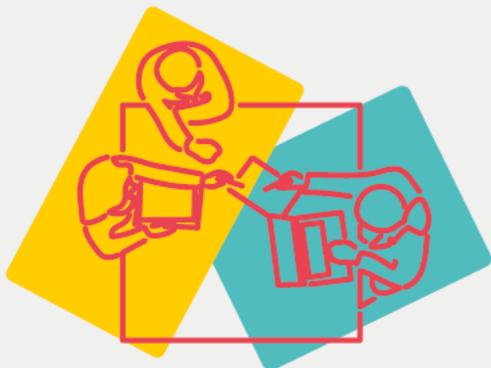




**VEZ RENCONTRER  
LES ACHETEURS  
DE LA VILLE DE PARIS**



**JEUDI 10 OCTOBRE 2024  
9h00 À 12h30**

**Salle des fêtes de la Mairie du 20<sup>e</sup>**  
6 place Gambetta - 75020 Paris

**Mots d'ouverture**



---

**Franck SADA**

Sous-directeur des achats

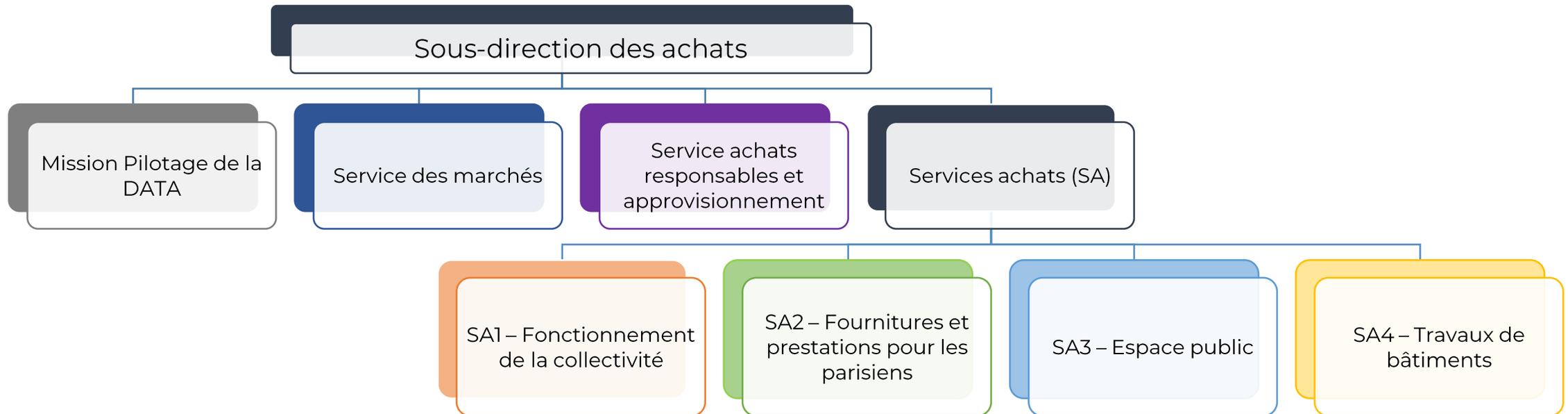


## **Isabelle JAMES**

Cheffe du service achats responsables et  
approvisionnementnements

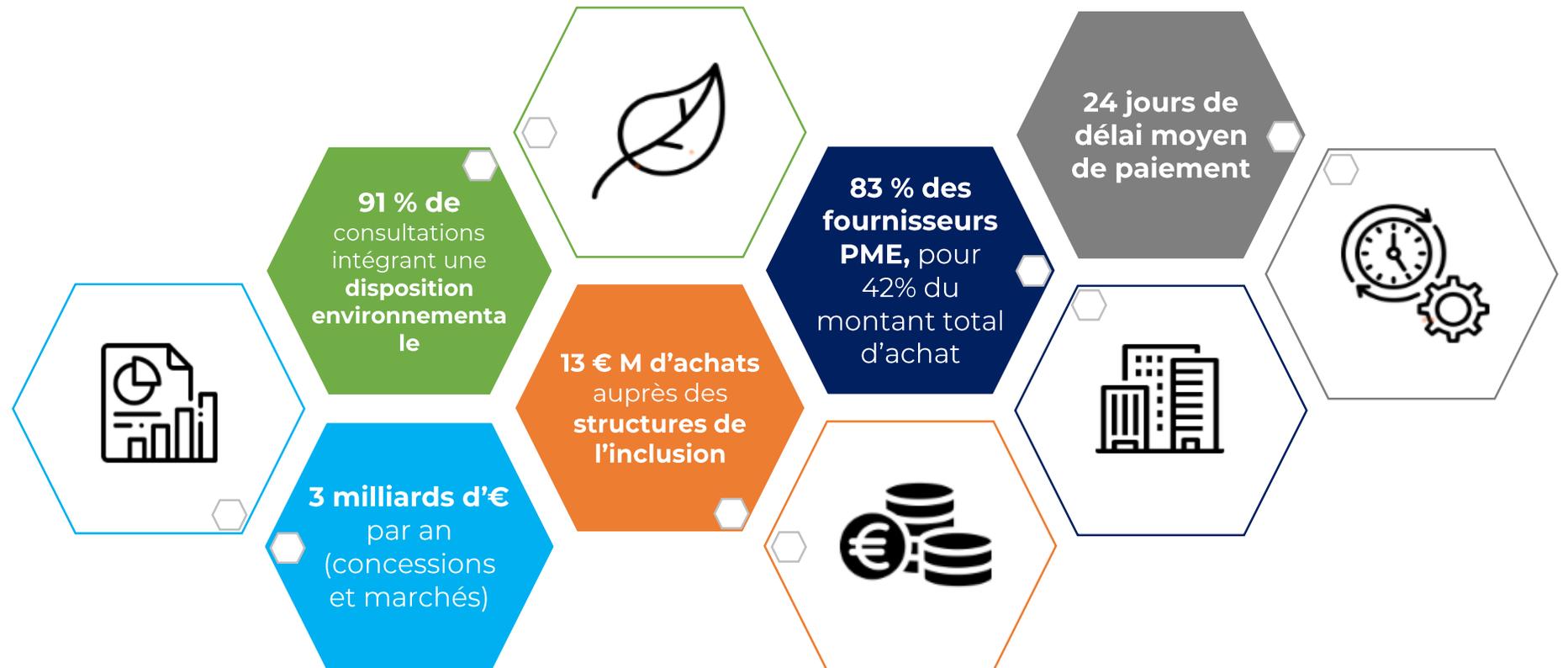
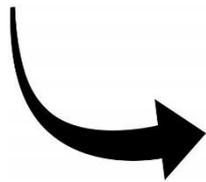
# Organisation des achats au sein de la Ville de Paris

## Une fonction achats centralisée : la Sous-direction des achats



# La commande publique parisienne

## Quelques chiffres clés 2023



# Le schéma parisien de la commande publique responsable



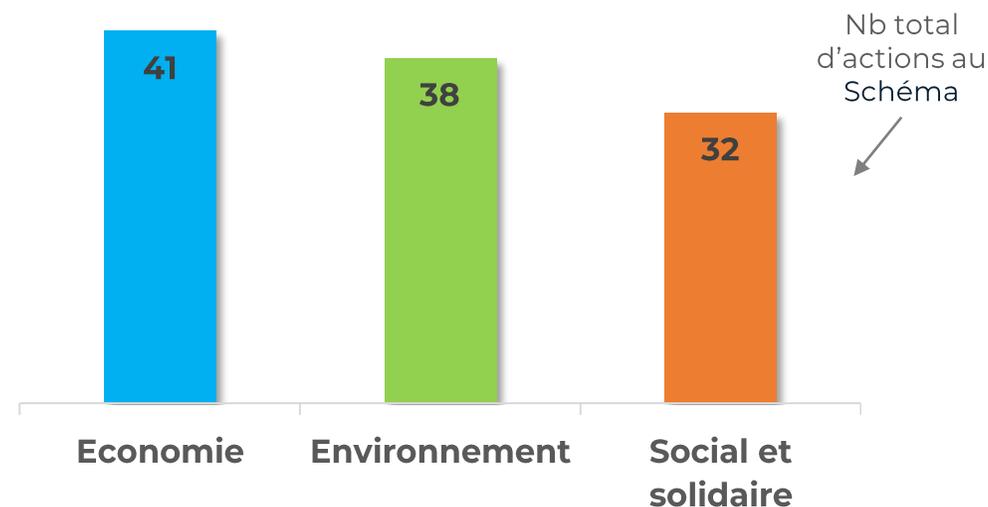
## Qu'est-ce qu'un SPASER ?

Le Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables est un **document cadre obligatoire pour l'ensemble des acheteurs publics réalisant au moins 50 M € de commande publique par an.**

Il comprend la trajectoire et les engagements de l'acheteur en matière de commande publique responsable et se traduit par des **objectifs précis et chiffrés**

## Le SPASER en chiffres :

- ❖ **Adoption le 16 décembre 2021**, en Conseil de Paris
- ❖ **9 fiches actions**, réparties sur les 3 axes de responsabilité : **économique, environnementale, sociale et solidaire**
- ❖ Au total, **111 actions à mener d'ici 2026**



# Les orientations de la commande publique parisienne

## Responsabilité économique



# Les orientations de la commande publique parisienne

## Responsabilité environnementale

2.1

Protéger face aux risques  
sanitaires

Structurer les achats autour  
de l'économie circulaire

2.2

2.3

Inciter aux éco-  
comportements et à une  
consommation responsable

## Responsabilité sociale et sociétale

3.1

Améliorer la qualité et  
développer les opportunités  
d'insertion pour les publics  
éloignés de l'emploi

Promouvoir la diversité et  
l'égalité Femmes-Hommes

3.2

3.3

Encourager la conduite  
responsable des entreprises

# La charte de déontologie Achats de la Ville de Paris

## Au delà du code de la commande publique

Une **charte de déontologie achats** pour permettre aux acheteur.ses de développer des relations transparentes avec les fournisseurs

Des rencontres fournisseurs doivent respecter les **grands principes de la commande publique** et les règles déontologiques de l'achat



Charte disponible en ligne sur :  
<https://www.paris.fr/pages/la-politique-fournisseur-de-la-collectivite-parisienne-15988>

# Ressources utiles

1. Faire une **demande de contact avec un acheteur de la Ville**
2. Se renseigner sur la **politique d'achat de la Ville** et consulter le **2<sup>ème</sup> Schéma parisien de la commande publique responsable**
3. S'informer sur les **Actualités et évènements fournisseurs**
4. Se renseigner sur **la relation avec les fournisseurs** et prendre notamment connaissance de l'organigramme de la Direction des Finances et des Achats, des différents interlocuteurs au sein de la Sous-direction des Achats et la Charte de déontologie
5. Prendre connaissance du **Guide d'utilisation de la plateforme Maximilien**, identifier des partenaires pour répondre aux marchés et vous mettre en veille sur nos consultations lancées dès 40 000 euros HT sur votre secteur d'activité en **créant des alertes mail** sur la plateforme: **<http://www.maximilien.fr/>**
6. Découvrir le **Portail Paris Fournisseur** (réservé aux titulaires de nos marchés)
7. Se renseigner plus généralement avec **l'Open Data Paris**

# Rencontres avec les acheteurs et acheteuses

